

## 032 Numéro d'enregistrement postal (R)

### Premier indicateur

Non défini  
 Ⓟ Non défini

### Second indicateur

Non défini  
 Ⓟ Non défini

### Codes de sous-zones

‡a Numéro d'enregistrement postal (NR)  
 ‡b Source (organisme qui attribue le numéro) (NR)

‡6 Liaison (NR)  
 ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

## DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient un numéro d'enregistrement du service des postes obligatoire dans certains pays pour des classes de courrier privilégiées.

Aux États-Unis, un numéro de publication du *U.S. Postal Service* (USPS) est attribué aux publications qui ont droit aux taux d'affranchissement de seconde classe. L'éligibilité à ces taux dépend habituellement de la périodicité et du tirage d'une publication en série. Le numéro USPS est imprimé sur les publications en série autorisées.

Au Canada, *Postes Canada* (PC) attribue le numéro d'enregistrement au courrier de seconde classe.

Il n'existe pas toujours une correspondance parfaite entre le numéro d'enregistrement postal et l'ISSN. Le permis d'utilisation des taux d'affranchissement de seconde classe est accordé à une publication en série sous un seul numéro d'enregistrement. Si le titre de la publication en série ou d'autres informations changent, le numéro d'enregistrement postal reste normalement le même alors qu'un nouvel ISSN doit souvent être assigné pour un changement de titre, etc. Aux États-Unis, le *U.S. Postal Service* et le *National Serials Data Program* (responsable de l'attribution des ISSN) essaient autant que possible de conserver une correspondance entre les deux numéros d'identité. Le NSDP tient l'USPS au courant des nouveaux ISSN attribués aux publications portant déjà un numéro d'enregistrement de l'USPS.

Lorsqu'une publication en série n'est plus affranchie aux taux de seconde classe (p. ex., parce que l'éditeur a perdu son permis de seconde classe), on supprime la zone 032 de la notice MARC.

## LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

### ■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (Ⓟ).

### ■ CODES DE SOUS-ZONES

#### ‡a - Numéro d'enregistrement postal

La sous-zone ‡a contient le numéro d'enregistrement postal. Le numéro du *U.S. Postal Service* (USPS) se compose de six chiffres justifiés à droite; les positions vides contiennent des zéros. Le numéro d'enregistrement du courrier de seconde classe du Postes Canada (PC) comprend quatre chiffres justifiés à droite; les positions vides contiennent des zéros.

032 Ⓟ‡a686310‡bUSPS

## 032

### ‡b - Source (organisme qui attribue le numéro)

La sous-zone ‡b renferme le nom ou l'abréviation de l'organisme qui attribue le numéro. Pour les numéros attribués par le *United States Postal Service*, le nom de la source est *USPS*. Pour les numéros attribués par *Postes Canada*, le nom de la source est *PC*.

032 ‡b‡a063480‡bUSPS

032 ‡b‡a9545‡bPC

### ‡6 - Liaison

### ‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

---

## CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

### Constante d'affichage

- [trait d'union]

Le trait d'union qui peut se retrouver entre le troisième et le quatrième chiffre sur les documents imprimés n'apparaît pas dans la notice MARC. Le système peut le générer sous forme de constante d'affichage à partir du contenu de la sous-zone ‡a.

*Zone de contenu désignée :*

032 ‡b‡a686310‡bUSPS

*Exemple d'affichage :*

USPS 686-310